

Adaptation du système de compétition Agrès Individuels 2026 Projections et concept détaillé













Contexte et objectifs

- Depuis 2023, la division Agrès a initié une réflexion sur l'évolution du format des compétitions en agrès individuel (GAI). Cette démarche répond à des défis croissants liés à la progression continue du nombre de gymnastes engagés dans les compétitions cantonales
- Cette croissance implique :
 - **un allongement significatif des durées de compétition**, entraînant des horaires difficilement tenables pour les participants, juges et organisateurs
 - une charge « bureaucratique » augmentée , conduisant à un risque d'erreur plus élevé
 - un nombre de contributeurs (juges, membres de division, etc.) de plus en plus important avec en conséquence une utilisation des « ressources » non-optimale
- Afin de garantir la pérennité et l'attractivité des compétitions, trois objectifs cadrent la démarche de refonte :
 - optimiser la durée des compétitions, pour améliorer le confort des participants et l'attractivité de la compétition
 - simplifier la gestion administrative, afin de faciliter le déroulement des compétitions
 - mettre en place un format de compétition qui permette d'absorber l'augmentation du nombre de gymnastes dans les années à venir
- Le projet de refonte du système de compétition GAI sur le canton de Vaud a été présenté une 1ère fois lors de la séance d'information technique du 21 novembre 2023. S'en est suivi une 1ère phase de consultations avec une restitution lors de la séance technique du 11 novembre 2024
- Les objectifs de ce document sont :
 - Rappeler les propositions d'évolutions
 - Présenter les résultats de la projections 2026 effectuées avec les inscriptions de la saison 2025
 - Détailler les implications des évolutions proposées et les adaptations nécessaires pour les inscriptions













Calendrier prévisionnel

2023

Automne 2024

1er semestre 2025

Aujourd'hui

2^{ème} semestre 2025

2026

- 1ère présentation des pistes d'évolution
- Collecter les 1^{ers} avis sur le concept « haut niveau »
- Envoi de la présentation détaillée du projet
- Mise en consultation du projet
- Retours des sociétés collectés

- Simulation et élaboration du concept détaillé
- Validation de la mise en œuvre par le Comité Cantonal

 Communication des directives finales en vue de la séance technique

Mise en œuvre















Rappel des principales évolutions proposées



Séparation complète des concours «jeunesse» (B1) des concours «adulte» (B2)

Compétitions concentrées sur le <u>1^{er}semestre</u>

Abandon des régions « géographiques »













3



Evolutions retenues pour 2026

3 Séparation complète Compétitions des concours Abandon des régions concentrées sur «jeunesse» (B1) des « géographiques » le 1er semestre concours «adulte» (B2) À RÉVALUER POUR 2027









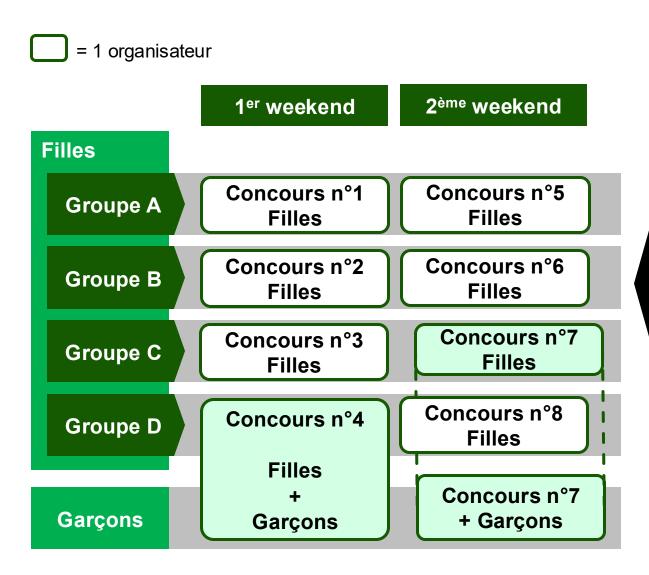






1

Rappel nouveau découpage Jeunesse



- Chaque gymnaste (fille ou garçon) concourt 2 fois sur la saison (hors CVAI)
- Tous les concours Jeunesse se déroulent sur 2 mêmes weekends afin que les dates ne changent pas, peu importe le groupe
- Les juges sont inscrits au concours où participent les gymnastes de leur société (ils ont cependant la possibilité d'annoncer qu'ils sont géographiquement mobiles en cas de besoin)
- Les groupes sont constituées après les inscriptions pour égaliser et optimiser les effectifs des concours















Rappel nouveau découpage Adulte



= 1 organisateur

1er weekend

2^{ème} weekend

3^{ème} weekend

Filles

Garço

ns

Concours n°1

Filles et Garçons

C5 à C7 (y.c D et H)

Concours n°2

Filles et Garçons

C5 à C7 (y.c D et H)

Concours n°3

Filles et Garçons

C5 à C7 (y.c D et H)

- Chaque gymnaste (fille ou garçon) concourt 3 fois sur la saison (hors CVAI)
- Les compétitions se dérouleront sur un ou deux jours, selon les infrastructures, ainsi les journées seront moins denses
- La gestion des multiples "casquettes" (coachs / juges / gymnastes) pourra ainsi être optimisée

















Répartition en groupe



Région OUEST	Région NORD	Région EST	Région CENTRE	
Aubonne	Avenches	Aigle-Alliance	Assens	
Begnins	Baulmes	Bex	Chailly s/Lausanne	
Bussigny	Chavornay	Blonay	Cheseaux	
Cossonay	Esser	Ch	Corcelles-le-Jorat	
Crassier	Gra		Echallens	
Crissier	Granges		Ecublens	
Dully	Le Château (S		Froideville	
Gimel	Moudon		Forel (Lavaux) - Savigny	
Gingins-Cheserex	Payerne		Lausanne Bourgeoise	
Gland AGYA	Pomy		Lausanne Amis-Gym	
Lonay	Valeyres s/Ray	`	Lausanne Ville	
Morges	Yverdon		Penthalaz	
Nyon	Yve		Penthaz	
Préverenges	Yvona	Pull	Prilly	
Renens		Roche	St-Cierges	
Rolle		Vevey Ancieni	Vufflens-la-Ville	
St-Prex		Vevey JP		
Vallée de Joux		Villeneuve	Villeneuve	
Vallorbe				

Groupes	Sociétés				
1					
2	Défini après la				
3	clôture des inscriptions				
4					

Les groupes sont constitués **après** les inscriptions pour uniformiser le nombre de gymnastes par catégories, par "région". Les critères géographiques ne sont plus nécessairement pris en compte.

Les concours auront lieu en simultané, afin que les dates de compétition ne changent pas selon les groupes, sur deux week-ends.















Répartition en groupe Filles jeunesse

- Les groupes sont établis sur la base des inscriptions effectives des gymnastes filles jeunesse (C1 à C4). Il n'y a plus de répartition géographique
- Une société concours dans un seul groupe. Les catégories filles ne sont pas séparées. Uniquement les garçons sont regroupés sur un seul concours
- Cela permet une optimisation des effectifs de gymnastes et ainsi de garantir de pouvoir s'intégrer dans les horaires fixés
- La répartition est modifiée chaque année sur la base des inscriptions effectives

Effectifs Filles 2025	

	Master							
	1	1	1	1	1	2	2	2
	Nord	Ouest	Centre	Est	Nord	Centre	Est	Ouest
C1	81	142	87	90	79	69	90	141
C2	90	112	110	106	96	104	109	110
C3	107	90	65	110	100	63	110	92
C4	57	47	58	59	56	60	63	50

Répartition **Filles** possible sans contrainte géographique sur base effectif 2025

	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
C1	108	108	96	100
C2	103	110	115	106
C3	90	92	98	100
C4	59	56	59	58















Afin de demander aux sociétés le stricte nécessaire en termes de juges à fournir, l'inscription est effectuée en 2 temps

Phase 1

Publication des groupes et de la répartition des jours de concours

Phase 2

- Inscription des gymnastes jusqu'au 9 janvier 2026
- L'ajout de gymnastes 6 semaines avant le concours n'existe plus
 Les inscriptions hors délai seront impossibles
- Pré-inscription des juges selon les règles actuels (=> 1 juges pour 10 gymnastes par concours)

- 16 janvier 2026
- Le quota de juge par société est affiné pour que les sociétés n'aient à fournir que les juges pour couvrir les « vrais » besoin de juge (=> le nombre de juge par concours par société est déterminé au prorata du nombre de gymnastes inscrits)
- 30 janvier 2026 fin de l'inscription définitive des juges
- Les sociétés inscrivent définitivement leur juge sur le concours auquel elles participent











